



## Communiqué de presse de la garde des Sceaux

### Décès de Pierre TRUCHE

Paris, le 21 mars 2020

J'ai la très grande tristesse de vous faire part du décès de Pierre TRUCHE, Premier président honoraire de la Cour de cassation, survenu dans la nuit du 20 mars 2020.

Entré dans la magistrature en 1955, il exerce successivement ses fonctions au parquet d'Arras, de Dijon et de Lyon. Directeur des études à l'École nationale de la magistrature, il devient avocat général à Grenoble, avant de prendre la tête du parquet de Marseille. Il occupe ensuite les postes de Procureur général près la Cour d'appel de LYON, puis de PARIS et de la Cour de cassation, avant d'être nommé premier président de ladite Cour en 1996. Il prendra ensuite la présidence de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et de la commission nationale de déontologie de la sécurité.

Par ses discours et ses interventions, il a marqué des générations de magistrats, sur la nécessaire humanité du « magistrat face aux autres et à lui-même »

Il restera l'homme de conviction, qui en 1986, a puissamment porté l'accusation contre la barbarie. En requérant « qu'à vie soit reclus » un criminel contre l'humanité, il a contribué à ce que chacun se souvienne des heures sombres qu'a traversé notre pays. Sa contribution décisive à la définition du crime contre l'humanité a forgé les armes du combat nécessaire contre ces fléaux que sont le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

Il restera une figure immense de la magistrature qui, inlassablement, a porté les valeurs d'humanisme.